Pour citer cet article :

Bourquin (Jacques), *Entretien avec Mr. Frezouls, éducateur-adjoint à Aniane 1946-48 et un des fondateurs du SNPES*, novembre 1980

Enfants en justice
XIX-XX ème siècles

Entretien avec M. FREZOULS

Educateur adjoint à Aniane 1946-1948

un des fondateurs du SNPES

Réalisé par Jacques BOURQUIN
novembre 1980

J. BOURQUIN
Vous avez été un des fondateurs du SNPES, vous êtes entré à l'ES fin 1945, pourriez-vous m'évoquer votre rencontre avec l'ES et quelles sont les circonstances de la création du SNPES ?

M. FREZOULS
J'ai été embauché comme éducateur adjoint à Aniane en janvier 1946. Je venais d'être démobilisé, j'avais été sous-officier en 1944-1945 mais avant j'avais été agent contractuel au ministère du Travail à Montpellier (formation des étrangers) et fin 1945, ils ne pouvaient me rembaucher, ils m'ont proposé comme à Neyrolles[1] de me présenter à l'Education surveillée, il fallait être bachelier, mais il y avait des dérogations avec le BE quand on avait eu des activités complémentaires. J'avais 30 ans - j'ai fait 21 jours de stage non payé et j'ai été nommé éducateur stagiaire. Cambus, le sous-directeur qui s'occupait de nous, nous disait "*N'écoutez pas ce que disent les surveillants*", il y en avait encore beaucoup dont la majorité n'était pas reclassée à l'Education surveillée et restait là à titre temporaire. Le recrutement était très régional, ont été recrutés à cette époque à Aniane : Maffre, Sijas, Felgeyrolle. Je suis tombé sur le groupe de la section d'épreuve, mais j'avais l'habitude du commandement avec l'armée. Le lendemain, je prenais le groupe. C'était Jules Durand le fondateur du SNPES qui faisait la classe. Comme éducateur on n'était pas beaucoup car il y avait quelques premiers maîtres qui avaient été reclassés comme éducateurs.
En ce qui concerne le syndicat, il y avait eu dès la libération, la recréation du syndicat pénitentiaire CGT à Aniane comme à Saint-Hilaire. Jules Durand qui était communiste était le secrétaire de la section d'Aniane.
Il y avait peu se sections :
- les trois Saints (Saint-Hilaire, Saint-Maurice, Saint-Jodard)

---

[1] NEYROLLES : éducateur entré à l'ES à la même époque.

- les athés (Belle-Ile, Aniane, Neufchateau)
- les CO et Cadillac en 1948.

Les sections ne communiquaient que par correspondance, il y avait toutefois eu une réunion non mandatée à la rue de Crimée[2] et à la rue de Madrid[3] en 1946, cette réunion informelle s'était faite à l'occasion de transferts de gosses qu'on allait chercher dans les centres d'accueil parisiens. C'est au cours de ces réunions rue de Crimée et rue de Madrid que se décide la création d'un Syndicat national de l'Education surveillée avec la création d'un bureau national - l'élection de ce bureau se fait par correspondance début 1947 et sont élus :

- Jules Durand, instituteur détaché EN, secrétaire général (Aniane puis Savigny)
- Verdy, instructeur technique (Saint-Hilaire)
- Martin, agent C et D (Saint-Maurice).

Plusieurs tendance font jour. Les plus anciens qui souhaitent demeurer dans le cadre d'une fédération syndicale pénitentiaire, les plus jeunes qui souhaitent le rattachement à la Fédération Education nationale.

D'autres difficultés s'expriment. Les éducateurs des CO qui font de l'observation, des synthèses -on les appelait les "parisiens"- considèrent un peu les éducateurs des internats comme des gardiens.

J. BOURQUIN

Quelles sont les premières revendications ?

M. FREZOULS

Ces revendications, elles sont très souvent locales. Ainsi il existe en 1946 une prime de rendement de 500F par trimestre qui est donnée par le Directeur au pifomètre, par exemple si l'on a une fugue on a 50F de moins. Un jour on s'est réuni dans la cour d'Aniane et nous nous sommes partagé ce qu'il y avait à partager à partir de cette prime. Il y avait la revendication contre le régime militaire et pénitentiaire d'Aniane. Réveil à 6h30, si l'on arrivait cinq minutes en retard on avait un questionnaire.

Les pouvoirs du directeur étaient énormes. Il était le maître absolu dans son établissement.

En matière de congé, on avait 21 jours annuels et 9 jours de récupération, certains devaient les prendre en janvier, d'autres en décembre, on tirait la période de congé au sort. Les trente jours de congés sont vite arrivés.

Ensuite dès fin 1946-début 1947, il y a eu la revendication pour les congés trimestriels, contre le service en trois fois[4], là les positions sont différentes : les établissements où il y a beaucoup de reclassés de la Pénitentiaire (Saint-Maurice, Aniane) sont favorables au trois temps (on peut s'occuper de sa vigne à Aniane, tenir un commerce à Saint-Maurice). Par contre, à Saint-Jodard ou à Neufchateau où il n'y a pas de "reclassés" on est contre les "trois temps".

Mais ces avantages, quand ils s'obtiennent, ne le sont que localement, il n'y a pas de notes officielles de la Centrale, elles viendront bien plus tard. Ainsi à Saint-Hilaire, les 8 jours trimestriels sont accordés par tranches de 2 jours, car il n'y a pas de congés pour les élèves.

J. BOURQUIN

Quand se situe alors le 1er congrès du SNES ?

---

[2] Centres d'accueil parisiens qui seront regroupés à partir de 1946 au CO de Savigny.

[3] Ibid., n° 2.

[4] Les éducateurs travaillent chaque jour : 7h-10h, 12h-14h, 18h-21h.

M. FREZOULS
Eh bien, à Saint-Hilaire, en mai 1948. Durand, le secrétaire général a été muté à Savigny en fin 1947 et je le remplace comme secrétaire de la section d'Aniane. Le directeur d'Aniane voulait qu'on passe à la CGT, comme la majorité des personnels anciens de la Pénitentiaire qui, avant la guerre, étaient cégétistes. Le mot d'ordre était à Aniane : "*On reste à la CGT*". Il en était de même pour la majorité des sections. Bien qu'il y ait eu une nette majorité pour la CGT, c'est le ralliement à la FEN autonome qui fut décidé à Saint-Hilaire par les 30 représentants des 350 syndiqués.
Le rattachement à la FEN était un moyen de sortir définitivement de la pénitentiaire et de se considérer comme des enseignants. Ce qu'il fallait aussi, c'était préserver l'unité de l'organisation syndicale en faisant du nouvel SNPES (Syndicat national des personnels de l'Education surveillée) alors qu'avant c'était le Syndicat national de l'Education surveillée, un syndicat multicatégoriel. Il n'y eut pas d'autres syndicats à l'Education surveillée avant 1953 ou 1954. Avec le SNPES, c'était la mise en place des commissions administratives paritaires. A cette époque, il y avait énormément de mutations d'office pour raisons de service et on ne pouvait rien contre cela. Ainsi, alors que j'étais à Aniane, en 1948, on m'a nommé par nécessité de service à Saint-Hilaire, sans que je n'ai rien à dire, pour mieux faire passer la pilule, on m'a fait grimper d'un grade en me faisant passer d'éducateur adjoint à éducateur.
On demandait la disparition du grade d'éducateur adjoint, il y avait deux éducateurs adjoints pour un éducateur, alors qu'on faisait le même travail. L'indice terminal d'éducateur adjoint était 277 (indice élève éducateur en 1980 : 254) et en 1949 il y avait 120 éducateurs adjoints pour 3 postes budgétaires d'éducateurs. Ce grade n'a disparu qu'en 1956[5], certains qui étaient arrivés en 1945 étaient encore éducateurs adjoints en 1956.

J. BOURQUIN
Quels étaient à cette époque, naissance du SNPES, les rapports entre techniques et éducatifs ?

M. FREZOULS
On était dans le même syndicat. Les techniques avaient une auréole favorable, ils avaient un rôle essentiel dans les établissements et très vite, ils ont eu les congés trimestriels et des avantages locaux, mais ils restaient limités dans la carrière, ils ne pouvaient pas accéder aux postes de direction.

J. BOURQUIN
Quels étaient les moyens d'action ?

M. FREZOULS
Le plus souvent, ils étaient locaux, les problèmes se posaient et se réglaient à ce niveau. Des fois, on refusait de prendre le service. C'était le plus souvent sur des questions de service que nous nous heurtions avec la Direction. On ne peut pas parler de grève. La première grève, elle est au moins intervenue dix ans plus tard.
On luttait contre les primes de rendement, la manière dont les directeurs nous la donnaient ou nous la retiraient. On luttait contre le manque de personnel qui était important vers 1950. Certains demandaient une école de cadre, mais il y avait dès 1948 pas mal de stages à Marly, Annecy sur les techniques éducatives (reliure, sport,

[5] Statut des personnels de l'ES qui remplace celui du 10 avril 1945.

poterie...), on faisait de la formation dans les établissements. A Saint-Hilaire avec le sous-directeur Bernard Tapont, il y avait des conférences, on disait -c'est comme pour les mômes- "*Chante ou je t'encadre*".

J. BOURQUIN
Que s'est-il passé au congrès SNPES de 1949 ?

M. FREZOULS
Il s'est passé à Saint-Maurice. Celui de 1950 à Neufchateau. On a beaucoup parlé des commissions paritaires qu'on avait du mal à mettre en place avec la Centrale, revenait toujours le problème de mutation d'office parce qu'il manquait des personnels.
Mais les relations avec la Centrale en général n'étaient pas conflictuelles, sauf en ce qui concerne les mutations et les avancements. La Centrale avait très peu de moyens, à partir de 1948 elle n'embauche presque plus. Il n'y aura plus de postes jusqu'en 1951.
De toute manière, les négociations se font surtout avec les directions locales et rien n'est jamais écrit, les accords sont toujours verbaux.
La Centrale accepte en 1949 pour les instituteurs, les techniques et les éducateurs de groupe, le principe des temps de préparation et de temps de non contact avec les jeunes. C'est accepté, mais ce ne sera pas respecté dans les établissements surtout pour les éducateurs.
S'il manque des éducateurs, il ne manque pas de techniques.

(Fezouls qui a conservé dans un petit carnet toutes les appréciations annuelles qui lui ont été communiquées me montre la copie de son ordre de mutation en 1948 d'Aniane à Saint-Maurice : "*Je vous confirme la nomination par nécessité de service à l'IPES de Saint-Hilaire de M. Frezouls éducateur adjoint à l'IPES d'Aniane. J'insiste pour que M. Frezouls, en raison d'une part, de sa situation de célibataire et d'autre part, les excellentes qualités professionnelles dont il a fait preuve jusqu'ici dans l'accomplissement de ses fonctions, occupe à Saint-Hilaire un poste d'éducateur. J'ajoute que je saisirai la CAP en vue de son inscription éventuelle au tableau d'avancement*".

Signé Costa.

"*On n'y allait pas de main morte !*" ajoute Frezouls.

J. BOURQUIN
Ces jeunes que vous avez rencontrés à Saint-Hilaire, à Aniane, qui étaient-ils ?

M. FREZOULS
C'était des gosses malheureux, il y avait de tout, j'ai mon idée personnelle là-dessus. Il y avait des durs, ils jouaient du couteau. Ils étaient là pour des délits économiques juste après la guerre, le trafic, des vols de vélo. Ensuite il y a eu des vols de voiture mais surtout des gosses de la région parisienne. C'était des gamins durs, mais avec eux, il fallait être juste, il fallait pas se tromper, il fallait une autorité naturelle.
Ils avaient été très souvent victimes d'injustices, c'est ce qui les avait amenés là, si jamais ils rentraient, qu'ils n'avaient pas fauté et qu'on les punissait alors là, ils ne pardonnaient pas. Ils ont fait une bêtise, l'un vous l'avez puni, pas l'autre, moi j'ai essayé cinquante mille fois, ça ils ne le comprenaient pas....
(on revient au SNPES)
Le premier secrétaire général, c'était Jules Durand, il est mort en 1951 dans un accident de moto, il est enterré à Savigny.

Le second c'était Marcel Benech, un administratif, ça a été le seul, il a dû être élu au Congrès de Belle-Ile en 1951. Il a été le fondateur du bulletin en 1947, il a dû y avoir 7 numéros entre 1947 et 1951.

J. BOURQUIN
Vous souvenez-vous ce que contenaient ces premiers bulletins qui n'ont pas été retrouvés ?

M. FREZOULS
Ceux qu'il y avait, je les connaissais parce qu'ils se faisaient à Saint-Hilaire, sauf les derniers. Oh, on parlait de tas de problèmes comme la création des statuts d'agents de service, le nouveau statut des éducatifs, des adjoints d'économat. Oui, c'est ça tous les statuts des personnels, oui je ne sais plus... C'est le problème statutaire qui était très grave...

J. BOURQUIN
Vous souvenez-vous du moment et des circonstances de la création du syndicat des cadres ?

M. FREZOULS
Oh, le syndicat des cadres, c'est plus tard. C'est Chebaut...

J. BOURQUIN
Est-ce que le syndicat a eu pendant cette période à intervenir dans des affaires disciplinaires ? L'affaire Got par exemple.

M. FREZOULS
L'affaire Got, c'est une affaire marseillaise, je connais mal l'histoire. Got était Docteur en droit, il était arrivé avant le statut de 1945, certains directeurs avaient un diplôme de musique ou n'importe quoi, alors vous comprenez. A l'époque, il n'y avait pas beaucoup de bacheliers surtout à Aniane, quand on disait : "*Moi j'ai les deux bacs*" c'était quelque chose.
Mais chez les directeurs, il y avait de fortes personnalités. Il y avait Ventré, c'était un type qui avait des défauts, mais d'énormes qualités, il avait un esprit de modernisme.
Courtois, c'était aussi une personnalité, il a été à Saint-Maurice pendant 20 ans. C'était un type. Il avait une opinion des éducateurs très médiocre sauf deux ou trois éducateurs qu'il avait reconnus.

J. BOURQUIN
Nous avons fait un tour important, vous m'avez appris pas mal de choses que je connaissais mal ou que je ne savais pas du tout.

M. FREZOULS
Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les premières luttes syndicales amenèrent progressivement une amélioration sensible des conditions de travail ainsi que de la fonction éducative et ensuite étendues aux autres catégories. Il fallut des années pour faire disparaître le service en trois temps malgré les accords avec la Centrale. Il y avait des types comme Courtois qui demandaient un maximum d'heures de contact avec les jeunes.

En 1949, la prime du personnel enseignant transformée en prime d'enseignement c'est très important, car c'est par cette prime que plus tard, les éducateurs pourront être affiliés aux enseignants et adhérer à la MAIF.